

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 22

Artikel: Au lavoir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux dames sur le retour faisaient tout leur possible pour cacher le nombre de leurs années, et s'entendaient admirablement pour se prêter secours. Au commencement de l'année, la première qui visitait l'autre avait coutume de lui dire : « Chère amie, je viens vous demander quel âge il vous plaît que nous ayons cette année. »

Lausanne, le 25 mai 1892

Monsieur le rédacteur

Vous avez rappelé, dans votre numéro du 30 avril dernier, qu'au commencement du siècle, l'hôtel du *Lion-d'Or*, rue de Bourg, hébergeait une foule d'étrangers, parmi lesquels on remarquait souvent de hauts personnages. A ces renseignements vous pourriez ajouter que le vendredi 4 octobre 1822, le roi de Prusse, voyageant sous le nom de comte de Ruppin, et venant de Neuchâtel, a couché au *Lion-d'Or*. Sa suite était de 14 voitures ; 45 chevaux devaient être prêts à chaque station. Parmi les personnes qui accompagnaient Sa Majesté, on remarquait l'adjudant général de Witzleben et deux aides de camp, M. le comte de Pourtalès, le conseiller de cabinet Abrecht, le conseiller aulique Kruger, et son médecin ordinaire. Le roi se trouvait seul dans une calèche à 4 chevaux. Le lendemain, il est reparti de Lausanne à 9 heures du matin, après avoir visité quelques-uns de nos environs. Il a pris, par le Simplon, la route d'Italie, pour se rendre au congrès de Vérone.

Le Directoire fédéral avait été informé de ce passage par le ministre de Prusse, M. le comte de Meuron.

Le lundi suivant, les princes Louis et Charles de Prusse, fils du roi, arrivèrent à Lausanne et couchèrent de même au *Lion-d'Or*. Le lendemain ils repartaient pour Genève, avec une suite de six voitures.

Le 2 décembre de la même année, M. le comte de Capo d'Istria, ministre d'Etat de Russie, descendait au *Lion-d'Or*. Le lendemain, il recevait la visite de nos premiers magistrats, puis dinait ensuite avec eux chez M. le général de La Harpe. Le dimanche matin, il repartait pour Genève.

Enfin la même semaine, le célèbre banquier, M. le baron de Rothschild, venu de Vérone et se rendant à Paris, s'arrêtait à l'hôtel du *Faucon*.

(*Un abonné*)

Chant national.

Nous intéresserons sans doute bon nombre de chanteurs vaudois, — les jeunes tout particulièrement, — en leur rappelant, en quelques lignes, l'origine de notre chant national : *O monts indépendants, etc.*

Le conflit qui éclata entre la Suisse et la Prusse, en janvier 1857, au sujet de la principauté de Neuchâtel, mit tout notre pays en mouvement. Les troupes marchaient à la frontière, les communes votaient un supplément de solde à nos soldats, des comités de dames et de citoyens dévoués ouvraient partout des souscriptions pour leur envoyer des vêtements chauds, chacun répondait d'une manière ou de l'autre à l'appel adressé par la gravité des événements.

D'un autre côté, nos poètes encourageaient la défense du sol natal par des productions littéraires, des strophes empreintes du plus ardent amour de la patrie, étaient publiées chaque semaine dans nos divers journaux.

On put juger alors combien on sentait le besoin, — surtout dans la Suisse française, — d'avoir un chant national. La Suisse allemande avait le sien.

Aussi la section genevoise de la *Nouvelle Zofingue*, ouvrit-elle un concours pour la composition d'un chant populaire sur l'air du *Ruffst du mein Vaterland*. Un jury nommé d'avance était chargé de décerner un prix de 100 francs à la meilleure composition qui lui serait soumise. Ce jury, composé de MM. Nerville, professeur, Wolf, professeur, Th. Necker, Henri Duboiset, Ed. Barde, se réunit le 22 janvier 1857, examina 35 compositions reçues de divers points de la Suisse, et couronna celle de M. Henri Rörich, qui se trouve aujourd'hui dans tous nos recueils de chants patriotiques, sous le titre : *Chant national* :

O monts indépendants,
Répétez nos accents,
Nos libres chants ;
A toi, patrie,
Suisse chérie,
Le sang, la vie
De tes enfants.

Nous voulons nous unir,
Nous voulons tous mourir
Pour te servir.
O notre mère,
De nous sois fière,
Sous ta bannière,
Tous vont partir.
Etc., etc.

Onna metcheinta bità.

Lè dzeins dè velès que ne sàvont'pas nadzi, qu'ont poâire dè l'édhie et que sè volliont tot parâi bâgni, pâovont allâ dein dâi mâisons espret, iô lâi a dâi petits cabinets avoué dâi z'espèces d'audzo ein fer bâlanc qu'on pâo mettrè dè l'édhie dedein. Cein resseimblî à clliâo petits tsai ein vouzi, à trâi ruës, qu'on promînè lè petits z'einfants, et y'a duè golettès, iena avoué dè l'édhie tsauda et l'autra avoué dè la frâide, que n'ia qu'à veri dâi robinets po lé férè peci; et l'est dein clliâo z'audzo, que sont bélons, qu'on sè fourrè po sè mettrè godzi.

Dein lè veladzo, n'est pas dinsè qu'on sè bâgnè. Se n'ia min dè lè, lè z'einfants vont tot bounameint dein on rio, et poru que lâi pouéssont vouaffâ et tricilliâ, et lâi dzevatâ on bocon, c'est tot cein que lâo z'ein faut. Por no, quand n'etiâ dzouveno, n'allâvi pè la Mollombaz ào bin pè la Venodze, à 'na pliace qu'on lâi desâi *lo got do charron*. On montâvè su 'na grougne qu'avancivè su l'édhie, et *piaff!* on châotâvè dedein, que cein fasai dâi z'écllierbottâiès qu'on lâi s'amusâvè gaillâ; et coumeint la Venodze étaï prâo prévonda à cllia pliace, on lâi poivè appreindrè à nadzottâ.

Dou brâvo citoyeins qu'êtiont z'u pè la vela, passâvont devant iena dè clliâo mâisons iô y'avâi on einseigne que y'avâi dessus : *Bains*, et coumeint y'avâi onna pancarte alliettâiè à la porta, s'approutsont po la liairè. Lâi avâi dessus : « Un pédicure est attaché à l'établissement. »

— Mâ, fe ion dâi dou, que dâo diabio cein pâo-te bin étrè, on péditiure ?

— N'ein sé trâo rein, repond l'autro ; mâ dein ti lè cas cein dussè étrè onna metcheinta bita.

— Te crâi ?

— Et oï.

— Et porquè ?

— Porquè ! po cein que sont d'obedzi dè l'attatsi.

Lè cinq dâi dè la man.

— Tè rappelè-tou, Sami, coumeint on appelâvè lè dâi dè la man, quand n'etiâ petits ?

— Et oï Abran.

— Coumeint, dza ?

— Podju, létse-potse, grand dâi, damuzalla, petit dâi.

— C'est justo.

Au lavoir.

Nos lecteurs se souviennent — tous les journaux l'ont raconté — qu'à la Mi-Carême, les blanchisseuses des divers lavoirs de Paris ont eu leur fête, avec grand cortège, char triomphal, cavalcade, etc. Chaque lavoir nomme sa reine, organise son groupe et prend part au cortège général. — Dès l'année dernière, une innovation, une attraction nouvelle fut apportée au programme; tout en observant fidèlement le principe d'une reine par lavoir, on institua une reine entre les reines. La reine des reines de 1892 était Mlle Delabarre, jeune fille de 16 ans, travaillant au Lavoir-Moderne, rue Oberkampf. Aimée de toute la corporation, elle n'a pas eu de peine à enlever les suffrages de ses camarades de labeur.

Tout Paris, à son passage sur son char triomphal, lui a fait des ovations chaleureuses, car il aime cette royauté du travail et sait l'honorer.

Mais, hélas ! toute médaille a son revers, témoin les détails qui suivent, publiés l'autre jour par un journal parisien :

« C'était écrit dans *l'Assommoir*. Ça devait arriver. On a assisté jeudi, au Lavoir-Moderne, à la fameuse scène dont Gervaise et Virginie sont les héroïnes. Seulement, cette fois, la lutte n'a pas été circonscrite entre deux femmes se disputant leur homme, elle s'est étendue à tout le lavoir. Ça été une véritable bataille rangée.

Ce qui donnait à ce spectacle largement épique un caractère tout particulier, c'était, au milieu des belligérants, la présence de la reine des reines, de cette belle fille que les boulevards saluaient, il y a deux mois, sur le char le plus magnifique qu'ait jamais, à travers sa bonne ville, véhiculé une souveraine. Mademoiselle Henriette Delabarre s'est laisser créper le sombre chignon qui porta le diadème de sa courte royauté de carnaval.

Les hostilités commencèrent vers quatre heures sous un prétexte des plus futile. Les blanchisseuses ont l'habitude, à ce moment de la journée, d'aller, hardies, les poings bien campés sur les hanches, le buste libre sous la camisole orgueilleusement tendue, et les bras nus, éclatants de blancheur, boire un verre chez le plus proche marchand de vins. On met chacune deux sous et ça fait le compte. Mais il y a des camarades qui boivent et ne participent jamais à la dépense ; ce n'est pas délicat. On ne le leur envoie pas dire. Les griefs formulés dans la langue pittoresque de la profession déplurent à celles qui se sentaient coupables. On commença à se dire des choses peu polies et nez à nez.

Deux camps se formèrent et l'on peut croire que les langues allaient leur train. La reine intervint avec l'innocence de ses seize ans et l'autorité d'un passé glorieux. Parmi les combattantes, elle comptait cinq de ses ouvrières, c'est-à-dire cinq sujettes qui lui devaient au moins obéissance et fidélité. Mais l'anarchie s'est mise dans les lavoirs et le prestige de la reine des reines est, comme le reste, aboli.

« Qu'est-ce qu'c'te pimbêche ! crièrent, tout d'une voix, les querelleuses. Va donc, eh ! reine de carton ! Vas-tu pas la faire à la pose parce qu'on a trimballé ta poire ? »

Le cœur gros, la reine répondit avec cet air de majesté qu'elle a naturellement !

— Si on m'a trimbalée, eh ! tas de dindes, c'est parce que vous m'avez élu...

La noblesse de cette attitude, sa fermeté imposèrent d'abord. Celle qui s'exprimait avec cette hauteur dominait vraiment la situation. Mais l'émeute perd tout son respect.

Des paroles on en vint enfin aux menaces, des menaces on allait en venir aux coups. Déjà, armes vengeresses, les battoirs s'agitaient au-dessus des fronts courroucés et des chignons épars...

La reine des reines, confuse, se retira très digne, pour laisser passer l'orage. Elle murmura seulement, tournée vers les *graillonneuses* (ce sont les ménagères et les bonnes qui n'étaient point de la bagarre) :

— Est-ce qu'elles sont distinguées ? D'où donc qu'elles sortent ?

Puis elle retourna à son baquet.

Enfin, la bataille s'apaisa, avec un accroc par ci, un bleu par là. Le lavoir reprit sa sérénité, mais la rage n'était calmée qu'à la surface. Les nerfs surexcités faisaient rage. Les pratiques recevront un linge qui attestera par des déchirures intempestives que ce n'est pas toujours fête dans les lavoirs et que le même peuple qui acclame en grande liesse des reines, se mutine aussi jusqu'à donner le spectacle d'une révolution qui ne reconnaît plus les puissances assises sur le trône par la volonté nationale. »

Boutades.

Une petite fille avait, — un jour où sa mère recevait du monde à dîner, — mangé, en cachette, la moitié d'un pot de confitures.

Le dessert arrivé, la mère s'aperçoit du larcin, mais, ne voulant pas se fâcher devant ses convives, elle se tourne vers l'enfant :

— Si vous aviez une fille et qu'elle eût fait cela, mademoiselle, que lui diriez-vous ?

— Je lui dirais... fait la petite honteuse, je lui dirais : « Mangez le reste, mais n'y revenez pas. »

— Est-il peureux ? demandait-on à quelqu'un, en lui parlant d'un cheval qu'il venait d'acheter. — Oh ! pas du tout ; voilà trois nuits qu'il couche seul dans son écurie.

Un cordon bleu est cité comme témoin dans une affaire de cour d'assises où ses maîtres sont un peu compromis.

— Dites-nous ce que vous savez, lui demande le président.

— Faire un peu de cuisine.

Un ouvrier est appelé pour faire quelques réparations urgentes dans un appartement. La maîtresse de la maison, qui a de la méfiance, sonne sa femme de chambre et lui dit tout haut :

— Justine, emportez d'ici mon cofre à bijoux et serrez-le dans la chambre à côté.

L'ouvrier retire aussitôt de son gilet sa montre et sa chaîne et les remettant à son apprenti :

— Pierre, lui dit-il, va porter ça chez le patron, il paraît que la maison n'est pas sûre !

On demande à un monsieur qui vient de perdre sa belle-mère :

— A-t-elle conservé sa connaissance ?

— Jusqu'au bout. Deux minutes avant de mourir, elle me jetait encore sa fiole de potion à la figure.

Dans une administration :

Un employé réclame auprès de son chef :

— Je suis entré dans l'administration en même temps que X..., je fais absolument la même besogne que lui, et il touche cent francs de plus que moi.

— Eh bien ! que demandez-vous ?

— Je voudrais gagner autant que X...

— C'est trop juste ! s'écrie le chef. L'employé est déjà joyeux.

— C'est trop juste... Dites à X... que je le diminue de cent francs !

Petites inconséquences de la langue française.

Lorsqu'on n'aime pas quelqu'un, on dit communément qu'on ne peut pas le sentir.

Or, dans le même cas, on dit également qu'on l'a dans le nez.

Avoir quelqu'un dans le nez et ne pas pouvoir le sentir, c'est un peu fort !

Ratafia stomachique. — Mettez un litre d'eau-de-vie à 22 degrés dans un bocal, avec 500 grammes de sucre, ajoutez-y une orange et un citron entiers, couvrez et laissez 2 jours exposé à la lumière autant que possible.

Après ces 20 jours, enlevez les fruits, décansez et filtrez, mettez la liqueur en bouteilles en ayant soin de bien boucher.

Dimanche, 29 mai, clôture de la saison d'opéra par une dernière représentation de

MISS HELYETT
cette désopilante opérette d'Audran.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : VII de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg fr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % à fr. 48, — Canton de Genève 3 % à fr. 103. De Serbie 3 % à fr. 79, — Bari, à fr. 58, — Bellatza, à fr. 38, — Milan 1864, à fr. 38, — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103, — Bons de l'Exposition à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13, — Tabacs serbes, à fr. 12, — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Travaux Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD